

Permis de conduire : coup de pouce de 500 euros pour les apprentis

Boursorama avec AFP le 09/02/2018 à 09:32, mis à jour à 10:08

4

Partager 0

Tweet

g+1

in

G

📄

✉

🖨

Tout jeune de plus de 18 ans suivant une formation en apprentissage pourra prétendre à cette aide.



Photo prise le 13 janvier 2009 à Caen, d'une personne présentant son permis de conduire (illustration) (ARCHIVES/AFP / MYCHELE DANIAU)

Alors que l'exécutif doit dévoiler dans la journée les grands axes de la réforme de l'apprentissage, une première mesure a été annoncée vendredi 9 février au matin par le ministère du Travail : une aide au permis de conduire. Chaque apprenti d'au moins 18 ans bénéficiera d'un coup de pouce de 500 euros pour passer le permis de conduire, sans conditions, a indiqué le ministère, confirmant une information de RTL.

OBJECTIF TOUJOURS PAS ATTEINT

Le gouvernement dévoilera dans la journée vendredi sa réforme de l'apprentissage, qui aura donné lieu jusqu'au bout à d'intenses batailles, notamment entre le Medef et les régions. Les mesures concerneront autant le statut de l'apprenti que la gouvernance et le financement de cette voie, qui peine à décoller malgré un chômage élevé chez les jeunes et des postes qui restent non pourvus dans certains métiers. D'après les derniers chiffres, l'apprentissage a continué de remonter la pente en 2017 avec 421.700 apprentis. Mais l'objectif de 500.000 apprentis, fixé il y a des années, est encore loin.

"RÉVOLUTION COPERNICIENNE"

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, ne veut rien de moins qu'une "révolution copernicienne". Elle a même emmené patronat et syndicats en Suisse et au Danemark, où l'apprentissage est bien plus répandu qu'en France. Mais la concertation aura été tendue de bout en bout. La CGT a décidé de bouder la réunion de vendredi, "opération de communication gouvernementale" qui "percute de plein fouet la liberté de négocier" car elle se tient à Matignon en même temps qu'une séance de négociation sur la formation professionnelle. "On regrette cette décision mais notre porte reste ouverte", a réagi Matignon.

Dès le lancement de la concertation à l'automne, c'est entre le Medef et les régions que le ton était monté. En jeu, le transfert de la gouvernance de l'apprentissage aux branches professionnelles. Le Medef poussant à ce qu'il n'y ait qu'un "seul pilote" dans l'avion: les branches. Les régions hurlant à "la privatisation" du système.